|  |
| --- |
| **FICHE DE POSTE DIRECTEUR-TRICE D’ECOLE EN REP****ECOLE MATERNELLE CHARLES DE BORDEU MOURENX** |

La politique d’éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d’égalité des chances utilise tous les leviers internes et externes à l’Education nationale pour accompagner et faire réussir tous les élèves relevant de l’éducation prioritaire tout au long de leur parcours scolaire.

Les missions d’un directeur d’école en REP doivent s’inscrire dans le cadre de la refondation de l’éducation prioritaire en appui sur le référentiel de l’éducation prioritaire.

**Missions**

Le directeur d’école assume des missions essentielles qui s’articulent autour de trois piliers :

• L’exercice des responsabilités pédagogiques

• Le fonctionnement de l’école

• Les relations avec les parents et les partenaires de l’école

Ces missions communes à l’ensemble des directeurs sont définies par le décret n°89-122 du 24/02/1989 et déclinées dans la circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014

Le directeur d’une école en REP exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l’égard des élèves, des enseignants, des personnels communaux, des parents et des partenaires de l’école sous l’autorité de l’Inspecteur-trice de l’Education Nationale de la circonscription et en prenant en compte le projet de réseau.

Dans le cadre de ses missions, le directeur-trice d’école en REP devra :

• Représenter l’institution auprès des familles et des collectivités territoriales

• Travailler, dans le cadre du réseau, au sein d’une équipe 1er et 2nd degré et avec les partenaires associés

• Participer aux travaux des instances du réseau, à l’élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation

• Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives inscrites dans le projet de réseau

•Coordonner le projet d’école et les projets éducatifs et pédagogiques

• Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes au sein de l’école

En particulier dans cette école :

•Mettre en œuvre et accompagner le projet bilingue anglais

* Faciliter le projet de recherche action en cours

• Organiser la scolarité de tous les élèves en portant une attention toute particulière à la personnalisation des parcours et à l’articulation des différents dispositifs d’aide.

**Compétences et qualités requises**

La gestion d’une école en REP requiert, en outre, un sens aigu du pilotage, de l’organisation et de l’animation du travail en équipe.

Compétences attendues :

• Savoir travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs à l’Education nationale

• Savoir animer une équipe

• Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des différents dispositifs d’aide, et des textes relatifs à l’éducation prioritaire

• Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d’éducation

• Disposer d’aptitudes à l’écoute et à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels